

## ENVIRONNEMENT / SÉCURITÉ

# BAC PRO

## MAINTENANCE ENVIRONNEMENTALE ET PROPRETÉ DES ESPACES URBAINS

### EN APPRENTISSAGE



BAC PRO  
NIVEAU 4



2 ANS



### SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Emile Combes – 17800 PONS

Tel : 05.46.91.86.45

Contact animateurs pédagogiques : Mélanie BOMBART

## LE MÉTIER

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel « maintenance environnementale et propreté des espaces urbains » est un professionnel qui exerce ses activités dans les secteurs suivants :

L'assainissement et la maintenance environnementale, le nettoyage et la propreté des espaces urbains, la collecte et le tri en vue du recyclage et de la valorisation des déchets.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- L'assainissement et la maintenance environnementale
- Le nettoyage et la propreté des espaces urbains
- La collecte et le tri en vue du recyclage et de la valorisation des déchets

## INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien dans le secteur de l'assainissement, de la maintenance environnementale et de la dépollution des sites naturels pollués ;
- Opérateur d'inspection télévisée, test air et eau, contrôle des réseaux ;
- Chef d'équipe, animateur d'équipe pour les interventions de maintenance industrielle ;

## CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'une Seconde de Baccalauréat professionnel Gestion des pollutions ou d'un CAP du domaine.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

## CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 4 à 5 périodes de 2 à 7 semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1470 h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

**Nom du certificateur :** Éducation Nationale

**Code RNCP :** RNCP 40311 - [www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

**Date d'enregistrement de la certification :** Arrêté du 01/02/2025

## POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS métiers des services à l'environnement

## DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

## MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

## TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

## ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

### INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : [www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs](http://www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs)

